

THOMAS BRIHAYE, PROFESSEUR D'ANALYSE À MONS ET À... PORT-AU-PRINCE !

Publié le 11 août 2015



Série (2) « Sciences et coopération »

[Mathématicien à l'Université de Mons \(UMONS\)](#), le Dr Thomas Brihaye est sans aucun doute, ce que l'on appelle un globe-trotteur. Sauf qu'il ne se contente pas de visiter la Zambie, le Bénin ou encore Haïti ! Il s'y rend pour y donner cours...

« Partir enseigner à l'étranger est quelque chose que j'ai toujours eu envie de faire. Enfant, je rêvais de partir à la découverte d'autres cultures et d'autres paysages. Enseigner est non seulement l'occasion de concrétiser ce rêve mais aussi de participer activement au développement de ces pays », explique Thomas Brihaye.

C'est comme ça que le Professeur s'envole en 2011 pour la Zambie afin d'y assister une institutrice dans une école primaire et participer à des travaux d'intérêt général comme peindre une école ou animer des plaines de jeux.

« Ensuite, en 2012, je suis reparti en Afrique avec ma compagne, également mathématicienne, mais à Dassa-Zoumé (Bénin) cette fois. Un séjour au cours duquel nous avons donné des cours de rattrapage à des enfants de 5 à 14 ans».

Direction Port-au-Prince

« Lorsque je suis arrivé en Zambie, j'ai eu l'impression d'avoir des attentes trop idéalistes. Le pays avait des difficultés telles que je ne voyais pas comment mon travail y serait utile. Dans un second temps, je me suis rendu compte que les quelques personnes avec lesquelles on travaillait retiraient vraiment quelque chose de positif de notre passage. Il faut juste revoir ses attentes à l'échelle individuelle».

C'est donc en toute logique qu'il a accepté, 3 années de suite, d'aller enseigner l'analyse pendant une semaine à l'[Université de Port-au-Prince](#) (Haïti). Un projet qui s'insérait dans [le cadre de la coopération universitaire](#).

«J'y enseignais à des étudiants de l'école normale qui étaient déjà chargés de cours. Ils donnaient donc cours le matin et venaient ensuite à un cours de 3 à 4 heures... C'est dire s'ils étaient motivés».

À la recherche du tableau noir...

Si les connaissances théoriques de ses élèves haïtiens étaient proches de celles de ses élèves belges, les conditions d'enseignement étaient en revanche bien différentes.

«La première année, la ville souffrait encore beaucoup des séquelles du tremblement de terre de 2010. Je donnais cours dans des baraquements sans fenêtre, entourés de travaux. Il fallait donc composer avec le bruit et la chaleur ! D'ailleurs, mes étudiants bougeaient avec le soleil afin de s'en protéger. Quand on arrive pour donner son cours, il faut commencer par trouver un local libre, un tableau noir et des chaises pour chaque étudiant».

Une fois ces « détails » réglés, le cours peut être donné mais les étudiants reçoivent des exercices à faire chez eux.

«Comme je ne suis sur place qu'une semaine, nous n'avons pas le temps de faire les exercices ensemble. Mais les étudiants peuvent me poser les questions qu'ils souhaitent en direct ou par mail, lorsque je suis rentré. Malgré la chaleur et le bruit, les étudiants sont extrêmement motivés et désireux de comprendre. Ils sont particulièrement actifs pendant le cours, ils n'hésitent pas à intervenir quand quelque chose n'est pas clair ou lorsqu'ils ont envie d'approfondir un volet précis».

Une semaine ponctuée par un examen

Les cours donnés par Thomas Brihaye n'ont rien d'optionnel, ils sont inclus dans le cursus des étudiants haïtiens. En fin d'année académique, le mathématicien montois envoie son examen par mail aux professeurs de l'Université de Port-au-Prince et ces derniers lui envoient les copies en retour afin qu'il les corrige.

« Ces voyages sont vraiment enrichissants tant pour les étudiants que pour moi. Je retournerai volontiers donner cours à Haïti ou ailleurs si l'occasion se présente », conclut-il enthousiaste.

La coopération universitaire, de quoi s'agit-il ?

[La coopération universitaire](#) fait partie de [la coopération au développement belge](#).

Plus précisément, ce type de projets part du principe que tant au Sud qu'au Nord, les universités sont des acteurs essentiels du développement de leur pays et de leur région.

En Belgique, c'est [l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur \(ARES\)](#), qui est chargée de développer cette politique de coopération au développement. C'est donc elle qui décide des financements attribués aux différents projets en fonction des besoins de chaque pays.